

Agissons pour que toutes les femmes, ici et ailleurs, aient accès aux droits universels

En France, les principes constitutionnels de laïcité et d'égalité entre les hommes et les femmes sont à la fois la clé de l'autonomie des femmes par rapport aux religions et la digue pour résister aux fondamentalismes qui voudraient faire régresser les femmes dans un statut archaïque défini par le patriarcat théocratique.

L'influence grandissante des religions et de la montée des extrémismes religieux sur les politiques nationales et européennes entrave les avancées pour l'égalité entre les femmes et les hommes et restreint d'autant plus l'accès des femmes migrantes à leurs droits fondamentaux et le plein exercice de ces droits.

Orientation sociale décisive, l'émancipation féminine a largement infléchi le rapport des femmes à la religion. Toutes les religions voient s'opposer les femmes : les traditionalistes, gardiennes de l'orthodoxie, se considérant comme les seules conformes aux prescriptions de leur dieu, fidèles et fécondes pour transmettre aux nouvelles générations la foi des anciens jours. Et un courant libéral, pro-choix, fondé sur l'interprétation personnelle, admettant les mariages interconfessionnels, la maîtrise du désir d'enfant, l'accès à la prêtrise, les sexualités différentes.